

UNITÉ D'ANESTHÉSIE ET DE CHIRURGIE AMBULATOIRE

Secrétariat : Tél. : 04 67 35 72 03

secretaire.ambulatoire@ch-beziers.fr

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

et de 13h30 à 17h30

Bureau soignant : Tél. : 04 67 35 71 82

Centre Hospitalier de Béziers

2 rue Valentin Haüy 34500 Béziers

Tél. 04 67 35 70 35

contact@ch-beziers.fr - www.ch-beziers.fr

édition Juillet 2024



Bienvenue,

Vous allez être hospitalisé une journée ou une demi-journée pour un acte opératoire, sous anesthésie générale, loco-régionale ou locale dans l'Unité d'Anesthésie et de Chirurgie Ambulatoire (UACA).

Vous serez de retour à votre domicile le jour même de votre admission.

Plusieurs conditions incontournables doivent être réunies pour une hospitalisation à l'UACA :

- être **accompagné pour la sortie** ;
- bénéficier de la **présence d'un proche à domicile, jusqu'au lendemain** de l'intervention.

Merci de respecter ces conditions.

Le **dossier administratif** nécessaire à la prise en charge des frais d'hospitalisation s'effectue **automatiquement**.

Si vous êtes en difficulté, une assistante de service social hospitalier peut faciliter vos démarches. Tél. 04 67 35 73 31- Du lundi au vendredi 9h/12h30 et 13h30/17h30

Les **MENTIONS ÉCRITES EN VERT** dans ce livret sont destinées aux **parents des enfants hospitalisés**.

Si vous avez des remarques ou suggestions pour améliorer l'information qui vous est remise, merci de nous écrire à : communication@ch-beziers.fr

Préparer votre séjour

QUELQUES CONSEILS À SUIVRE AVANT VOTRE HOSPITALISATION :

- ▶ **Bien lire le livret d'accueil** et les consignes qui vous sont données.
- ▶ **Ecrire les questions** à nous poser le jour de l'hospitalisation.
- ▶ **Noter le téléphone de la personne** qui vient vous chercher et le **nom de votre médecin** traitant.
- ▶ **Passer à la pharmacie** chercher les médicaments prescrits à l'avance, cela vous permettra d'être tranquille à la sortie.
- ▶ **Préparer des glaçons** dans votre congélateur si un refroidissement de la zone opératoire vous est conseillé (diminue la douleur).
- ▶ **Prévoir des provisions et repas légers** pour vous permettre de vous reposer au retour de l'hôpital.

AVANT LA CONSULTATION D'ANESTHÉSIE

- ▶ Je réalise les **examens complémentaires** prescrits : radio, prise de sang, etc
- ▶ Je prends le temps de **lire et remplir tous les documents fournis** dans la pochette et cités dans la feuille de programmation
- ▶ **J'organise mon retour** en prévoyant une **personne** pour m'accompagner lors de la sortie et qui restera avec moi **jusqu'au lendemain** de l'intervention (*sinon une hospitalisation devra être envisagée pour la nuit*).

LE JOUR DE LA CONSULTATION DE PRÉ-ANESTHÉSIE

- ▶ Je ramène la **pochette remise en consultation avec tous les documents cités** dans la feuille de programmation **remplis, datés et signés**
- ▶ **Pour les mineurs, l'autorisation d'opérer et d'anesthésier doit être signées par tous les responsables légaux**
- ▶ Je vérifie que j'ai bien rajouté les **résultats d'exams**
- ▶ Je pense à prendre l'**ordonnance de mes traitements** en cours.



J-1 : LA VEILLE DE L'INTERVENTION

Vous serez contacté par téléphone dans l'après-midi pour vous préciser l'**heure de votre arrivée** dans le service.

Afin de mieux préparer mon intervention :

- ▶ Je **retire tous mes bijoux** et/ou piercings, y compris l'alliance ;
- ▶ Je me **démaquille** et j'**enlève mon vernis à ongles** ;
- ▶ Je **coupe et nettoie les ongles** des pieds et des mains ;
- ▶ Je **prends une douche** si elle est prescrite la veille de l'intervention, et **réalise une dépilation** si elle est prescrite, en suivant les recommandations de la fiche jointe.



jeûne pré-opératoire

VOUS AVEZ LE DROIT DE :

Manger



jusqu'à 6h
avant une chirurgie programmée

Boire des liquides clairs
(eau, jus de fruits sans pulpe, thé ou café sans lait)



jusqu'à 2h
avant une chirurgie programmée

Mâcher du chewing-gum ou sucer un bonbon



juste avant
une intervention



Association Française d'Anesthésie et de Réanimation

Pour toute question, contactez les infirmières du service au **04 67 35 71 82 (7h-18h)**.

JO : LE MATIN DE L'INTERVENTION

- ▶ Je **ne fume pas dans le 6 h qui précèdent** mon arrivée ;
- ▶ Je respecte les consignes du **jeûne pré-opératoire** suivant :
 - je peux manger jusqu'à 6h avant mon admission
 - je peux boire des liquides clairs (*eau, jus de fruits sans pulpe comme du jus de pomme, thé ou café **sans lait***) jusqu'à 2h avant mon admission
 - je peux mâcher du chewing-gum jusqu'à mon départ au bloc
- ▶ Je **prends ou non mon traitement** habituel selon les consignes du médecin anesthésiste et du chirurgien ;
- ▶ Je **prends une douche** en suivant les recommandations sur la fiche jointe ;
- ▶ Je mets des **vêtements propres** et je me **lave les dents**.

J'apporte :

- ▶ La **pochette** du Centre Hospitalier de Béziers avec tous les **documents** cités sur la feuille de programmation de rendez-vous.
- ▶ Je pense à prendre les **produits prescrits par les chirurgiens** nécessaires en post-opératoire (*bandes de contention, béquilles, chaussures de marche...*) ;
- ▶ Pour les enfants, apportez un **pyjama propre**, du linge de **rechange propre**, des **chaussons** et des **couches si besoin**.
Le "**doudou**" sera le bienvenu s'il est **propre** (*passé en machine et si possible au sèche-linge la veille*).
- ▶ Un **jeton de caddy** ou une **pièce de un euro** qui servira à la fermeture du placard.

N'apportez que des objets utiles à votre hospitalisation. **Évitez d'apporter vos objets de valeur**, ils seraient sous votre seule responsabilité en cas de perte ou de vol..

Vos médicaments à l'hôpital A votre entrée à l'hôpital :

Remettez votre ordonnance récente au personnel soignant ; Ne prenez QUE les médicaments prescrits par le médecin du service ou l'anesthésiste et donnés par l'infirmière.

N'hésitez pas à nous solliciter pour répondre à vos questions.

Identitovigilance

Dans les établissements de santé, il peut être demandé à l'assuré d'attester auprès des services administratifs de son identité, à l'occasion des soins qui lui sont dispensés, par la production d'un titre d'identité comportant sa photographie. (Article L162-21 du Code de la Sécurité sociale)

Votre séjour

LA PRISE EN CHARGE DANS LE SERVICE

- ▶ Le personnel soignant du service m'accueille et m'installe dans mon lit
- ▶ Je vérifie que la bonne identité (*nom, prénom, date de naissance*) soit notée sur le **bracelet d'identification**
- ▶ Je revêts la **tenue spécifique de bloc**
- ▶ J'**enlève mes prothèses** dentaires, mes prothèses auditives, mes lunettes ou lentilles de contact.
- ▶ Je **range toutes mes affaires dans le placard** et je le ferme, le temps de mon absence de la chambre, avec le jeton ou la pièce de 1 euro que j'ai apporté.

Départ vers le bloc opératoire :

- ▶ Un **brancardier** m'accompagne au **bloc** où je vais être pris en charge par un **agent d'accueil**. **Pour les enfants, les parents pourront être présents jusqu'à l'entrée en salle d'opération.**
- ▶ Après l'intervention, je passe en **salle de réveil** pour une surveillance post-interventionnelle et pour une prise en charge de toute douleur éventuelle.
- ▶ Le brancardier me ramène ensuite dans ma chambre.

Mon retour en chambre :

- ▶ Je suis pris en charge par **l'équipe soignante** du service qui m'explique toutes les **consignes post-opératoires**.
- ▶ En fonction du type d'anesthésie et de l'intervention une collation me sera servie plus ou moins tôt.
- ▶ La **personne accompagnante** peut rester avec moi dans la chambre (*une seule personne à la fois*).

L'heure de sortie se fait en fonction de l'intervention et du type d'anesthésie avec l'autorisation de votre chirurgien responsable. Toutefois une hospitalisation peut être décidée et votre sortie sera refusée si une surveillance plus longue est nécessaire. Toute **sortie contre avis médical** nécessite la signature d'une décharge.

Votre sortie

RECOMMANDATIONS POUR LA SORTIE

- ▶ **Quelqu'un doit venir me chercher** (*famille, ami, VSL si besoin*). Le retour doit se faire sans halte sauf éventuellement à la pharmacie.
- ▶ Je prévois d'être **accompagné le reste de la journée et la nuit** qui suit l'intervention.
- ▶ Je ne prends aucune décision importante jusqu'au lendemain (*acte notarié, chèque...*). Pour la personne accompagnante : sachez que la vigilance de la personne opérée peut être abaissée.
- ▶ Le soir de l'intervention, je ne bois **pas de boissons alcoolisées, j'évite les somnifères** ou médicaments contenant de l'**aspirine** (*sauf si prescription médicale*).
- ▶ Pour les **enfants**, la sortie doit se faire avec un **responsable légal** (*pour des raisons de sécurité, vous devez vous munir de votre carte d'identité et du livret de famille*). La présence d'un **accompagnant en plus du conducteur** est recommandée afin de sécuriser le trajet de retour.

Avant de partir, il m'est remis :

- ▶ Un **bulletin de sortie** précisant les consignes à observer et un numéro d'appel en cas d'urgence ou de problème
- ▶ *Si besoin* : un **rendez-vous**, une **ordonnance de sortie**, un **arrêt de travail**, un **bon de transport**
- ▶ Un **questionnaire de satisfaction** que je remplis que je remets à l'infirmière.

Une fois votre **sortie** confirmée et si votre état de santé le permet, le personnel du service peut vous accompagner au **salon de sortie** pour attendre vos proches.

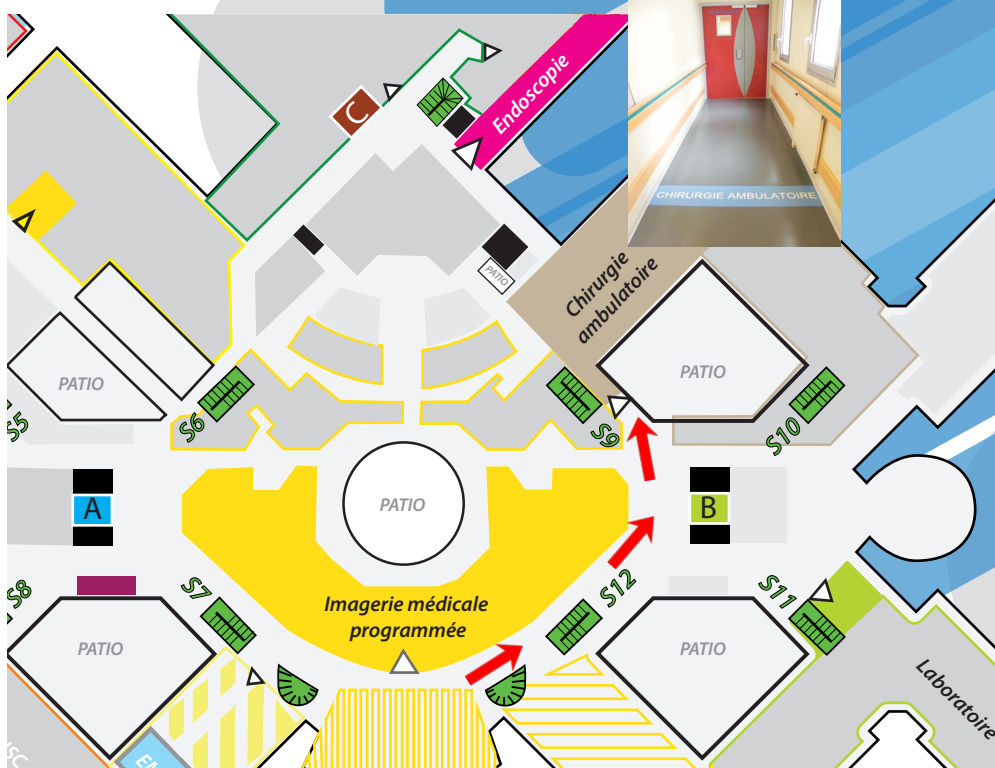
Le lendemain de l'intervention, ou le lundi si vous avez été opéré le vendredi, vous serez contacté pour prendre de vos nouvelles.

Nous vous souhaitons un très bon séjour et une bonne convalescence.

ACCÈS

Site de Montimaran - **Niveau -1**

Ascenseur B / escalier tournant (à droite de la cafétéria du Hall)



CONTACTS UTILES

Secrétariat

T. : 04 67 35 72 03

secretariat.ambulatoire@ch-beziers.fr

Du lundi au vendredi

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Bureau soignant

T. : 04 67 35 71 82

Prise de RDV en consultation : 04 67 35 77 77



suivez-nous sur :

